

CHARTRE D'ACCUEIL DU PERISCOLAIRE

L'accueil de vos enfants : notre priorité

L'accueil est, par définition le premier et parfois l'unique point de contact entre l'usager et le service public. Il constitue **un élément clé** de la perception du fonctionnement des services de la collectivité. Ce temps est d'autant plus fondateur et sensible lorsqu'il s'agit d'accueillir des enfants.

Il doit en effet permettre à l'enfant, aux parents, de **créer chaque jour la confiance** nécessaire à l'autonomie et à la construction de nouveaux liens.

C'est pourquoi la commune a souhaité mettre en place **une charte d'accueil**, prenant ainsi des **engagements fermes** et plaçant le **bien-être des enfants au cœur de nos préoccupations**.

Notre axe majeur est : **« la qualité de l'accueil dépend de nous. Elle dépend aussi de vous. »**

Les quatre objectifs principaux de la démarche :

- > il est facile de nous rencontrer
- > une fois sur place, votre accueil est notre priorité.
- > des professionnels de l'animation, des ATSEM ainsi que des surveillants du restaurant scolaire au service de vos enfants
- > à distance, nous gardons le contact et sommes à votre disposition.

UN ACCUEIL ADAPTÉ ET PERSONNALISÉ

> il est délivré aux parents et aux enfants un accueil adapté et personnalisé dès le matin et jusqu'au soir.

L'accueil périscolaire a lieu aux horaires suivants :

- > du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30
- > lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h30 à 19h

> les locaux sont en cours d'aménagement afin d'offrir aux enfants un service public de qualité dans des conditions de confort, de calme et de confidentialité si besoin est.

> accessibilité aux personnes handicapées.

L'accueil périscolaire des enfants de l'école maternelle se trouve au rez-de-chaussé de la Passerelle tandis que les enfants de l'école élémentaire sont accueillis dans la salle polyvalente de leur école accessible depuis la cour du bas.

UN ACCUEIL ATTENTIF, EFFICACE ET CONVIVAL

> une ou plusieurs personne(s) vous réserve(nt) un accueil aimable et courtois et vous apporte des réponses claires et précises

> afin de permettre aux familles d'identifier les personnes responsables de vos enfants, nos équipes portent un badge avec leur prénom

> à votre arrivée, les personnes chargées l'accueil se présentent aux familles

> le directeur assure un accueil personnalisé et confidentiel aux parents qui en expriment le souhait

> les créneaux horaires pour les inscriptions et informations sont clairement affichés et des rendez-vous personnalisés sont réalisés sur demande des familles

L'accueil du matin se déroule en présence de 2 ATSEM pour l'école maternelle et de 2 enseignants pour l'école élémentaire.

L'accueil du soir est quant à lui réalisé, pour l'école maternelle, par 5 animateurs ALFA3A et, pour l'école élémentaire, 4 animateurs ALFA3A avec les 2 directeurs des écoles.

Un référent ALFA3A sera présent dans chaque école pour l'accueil du périscolaire du soir.

UN ACCUEIL PROFESSIONNEL

- > chaque animateur connaît votre enfant par son prénom et a été informé, lors des réunions de préparation, des informations spécifiques le concernant
- > chaque animateur ou intervenant s'engage, en début de contrat à respecter et à faire respecter la charte d'accueil et la charte d'utilisation des locaux communaux mis à disposition
- > les animateurs apportent des réponses claires, précises et adaptées à vos questionnements
- > nos équipes sont formées aux métiers de l'animation et pour la plupart diplômées ou en cours de qualification
- > la coordination est assurée par du personnel diplômé, spécialisé dans les métiers de l'animation et de la jeunesse

L'équipe des animateurs suit des formations : BAFA, approfondissement BAFA, BPJEPS selon les besoins et les moyens. Des formations en interne sont aussi dispensées 1 fois/mois.

Les taux d'encadrement sont :

- > en maternelle : 1 adulte pour 10 enfants
- > en élémentaire : 1 adulte pour 14 enfants

- > le travail en équipe est une valeur fondatrice et est organisé très en amont et en continu sur l'année
- > les compétences de chaque animateur sont valorisées afin de répondre au plus juste des attentes et besoins des enfants avec la volonté de favoriser leur épanouissement et leur développement

Les animateurs ont un rôle d'alerte pour prévenir les situations à risque. Dans la pratique des activités, les animateurs sont là pour faire connaître, expliquer et respecter le règlement, comme pour promouvoir les comportements citoyens. Ils assurent aussi la sécurité des enfants et leur bien être. Face à un enfant en détresse ou en danger, ils doivent impérativement alerter les professionnels concernés.

REGLES ET CONSIGNES POUR LES ENFANTS

Les enfants accueillis au périscolaire s'engagent à respecter les règles énoncées ci-dessous :

- > respect des autres enfants, des adultes et des animateurs : politesse, écoute, comportement non agressif verbalement ou physiquement
- > respect des locaux et des règles de sécurité : prendre soin du matériel (jeux, objets, meubles...)

Les animateurs veilleront au respect de ces règles et tout manquement pourra entraîner des sanctions :

- > un avertissement assorti d'une sanction, qui devra être signée par les parents.
- > l'exclusion temporaire ou définitive (après trois avertissements ou moins en fonction de la faute)

Une demande de réparation pourra être faite aux parents pour tout dégât matériel ou dégradation des bâtiments faite par leur enfant

VOS OBSERVATIONS SONT PRISES EN COMPTE

- > si vous souhaitez formuler une réclamation, vous pouvez solliciter par courrier ou courriel le coordinateur jeunesse ou le Maire de la commune
- > la qualité de l'accueil dépend de nous. Elle dépend aussi de vous.
- > en respectant le lieu, les autres usagers et les agents qui y travaillent, vous nous aidez à améliorer l'accueil de vos enfants.

Pour nous contacter :

- > **Coordinateur Enfance Jeunesse**
sfranchequin@charbonniereslesbains.com
06 84 75 89 34
- > **Mairie de Charbonnières-les-Bains**
mairie@charbonniereslesbains.com
04 78 19 80 00
- > **par courrier**
Mairie de Charbonnières-les-Bains
A l'attention du service enfance/jeunesse
2 Place de l'Eglise
69260 CHARBONNIERES-LES-BAINS

